Traitement psychosocial obligatoire des auteurs de violences domestiques au Monténégro — 48 décisions judiciaires en onze ans, mis en œuvre par des centres de santé mentale non financés (cas d'alerte)

Gender Equality · Bonne pratique · Monténégro

Score de qualité : 15/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

La loi monténégrine de 2010 sur la violence domestique permet d'imposer une thérapie psychosociale aux auteurs, assurée par des centres de santé mentale. De 2010 à 2021, seules 48 mesures ont été prononcées ; programmes cliniques, non financés, non évalués.

Dimensions clés

Dimension	Score
Sustainability	0/1
Achievement / evidence	0/1
Transferability / replicability	1/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Gender-mainstreaming embedding	0/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-11-18

Government of Montenegro (Ministry of Health; mental health centres; misdemeanour courts) — consulté le 2026-11-18

WWP EN — STOPP: Perpetrator Programmes in the Western Balkans (2022), Montenegro chapter — consulté le 2026-11-18

The Advocates for Human Rights — Montenegro LOIPR submission on domestic violence (2020) — consulté le 2026-11-18

GREVIO baseline evaluation report on Montenegro (2018) — consulté le 2026-11-18

Citer — Evidoria. *Traitement psychosocial obligatoire des auteurs de violences domestiques au Monténégro — 48 décisions judiciaires en onze ans, mis en œuvre par des centres de santé mentale non financés (cas d'alerte)*. ID persistant : 0f62207a-9628-43c4-accf-4aa96054745e.